

Récréations du dimanche

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **3 (1900)**

Heft 139

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-250009>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

l'euves. — Aidé, Monsieur le Président, rongé le paysain. Vos saïtes, i veniò dà lai foire vou qu'i aivò vendù note pu bé djé-vancé, ai peu i m'en rallò tot bàlement contre l'hòtâ lai vâpray, tiain en son le crâ, i rencontré enne voiture aivò dous hannies ai ai peu dous drôtessees que s'aimusint, tchaintint, djôtint pai tchu ei tcherrât, qu'i iòs dié comme çoli : *Vive l'amour ! Ièh !* Monsieur le président, à-ce enne peute régeon ? Tot le monde païché d'in éclat de rire, ai pe le président fayé aivouay bin màgray lu, (c'était ci loup de Courroux qu'en é taint fait és poeres dgen sd'Aidjoue) qu'ai se n'yi trovait pe dains le code, pièpe in article que défendeuche enne tà salutation, ai pe ai renvié absous le paysain. sains tote-fois iy bayiè in dédomaïgement..... les frais à fixe.

C'à aidé enne boenne bête, ci Fixe. An y en on dje fait ai suppotchay des tchaidges...
Stu que n'ape de bos.

Ça et là

Dépit et vengeance. — La distribution des récompenses de l'Exposition a fait des heureux.

Mais — on le devine — elle a fait aussi bien des mécontents.

Un artiste peintre, qui expose aux Invalides une vitrine garnie d'émaux, a obtenu une mention honorable, honneur qui, évidemment, ne l'a pas touché.

Depuis hier, une grande pancarte est collée à l'un des coins de sa vitrine. Ecrite à la main, en grosses lettres, cette pancarte est ainsi conçue :

Admis aux beaux-arts
— Depuis 1875 jusqu'à 1900
Et au grand palais en 1900.

3^e médaille en 1889
2^e médaille aux beaux-arts de Dijon
Diplôme d'honneur à Avignon
Diplôme d'honneur à Périgueux.

Le jury de l'Exposition de 1900 m'a décerné une mention honorable.

Je la demande en papier souple et résistant pour usage personnel.

Les gardiens, par trois fois, ont essayé de coller du papier sur cette déclaration irrévérencieuse. Par trois fois, l'artiste rancunier a déchiré les bandes de papier posées par les gardiens, et l'affiche resté provocante.

Le comité de la classe 72 s'est réuni hier matin. On a délibéré gravement sur le cas en question, mais aucune décision n'a été prise. L'artiste prétend être dans son droit.

Un rapport circonstancié a été transmis au commissariat général.

En attendant, l'affiche fait la joie des visiteurs, et, radieux, l'exposant savoure sa vengeance en montant la garde autour de son manuscrit.

Ville dévorée par les rats. — Il ne s'agit pas d'un petit « trou ». Que les rats puissent régner dans un trou, c'est tout naturel. Il s'agit de Stockholm, capitale de la Suède.

Cette ville est littéralement envahie, depuis quelques jours, par une armée de rats. Chaque maison, dit-on, a reçu son contingent, et les habitants déclament à grands cris que la municipalité déclare à ces rongeurs une guerre d'extermination.

Il est question de former une brigade spécialement chargée de faire la chasse aux rats, et dont chaque homme toucherait une prime importante.

C'est là qu'on aurait besoin, en définitive, de la visite du Chat !

Un dîner au fond de la mer. — La chose ne se passe pas dans un roman de Jules Verne, mais dans le domaine de la réalité.

On annonce de New-York — encore New-York ! — que le capitaine Lake, l'inventeur du bateau sous-marin l'*Argonaute*, vient, en compagnie de treize autres convives, d'accomplir cet exploit gastronomique sous-marin.

Parti de Bridgeport, au sud de Long-Island, le bateau submergé parcourut plusieurs milles au fond de la mer. Lorsqu'il fut arrivé à trente-cinq pieds sous l'eau, un dîner préparé et cuit à bord fut servi par le maître-coq.

La gaieté la plus délirante ne cessa de régner, dit-on, parmi les convives. Il est évident, tout au moins, que leurs réflexions, au cours du repas, ne manquèrent pas de profond.

Un banquet va être offert à un chien.

Un superbe terre-neuve répondent au nom de Raspail, et appartenant à M. Leloup qui demeure quai des carrières à Charenton, savait, il y a quelques mois, deux personnes, qui accidentellement allaient se noyer en Seine, au pont de Conflans.

Tout dernièrement le courageux animal entendant du quai des Carrières des appels au secours, se jeta à l'eau et parvint à en retirer un ouvrier des Magasins-Généraux qui était sur le point de périr. A la suite de ces faits, la Société protectrice des animaux a décerné au bon terre-neuve un superbe collier d'honneur sur lequel est gravé la liste de ses sauvetages. Le chien l'a lue avec beaucoup de plaisir !

A l'occasion de cette distinction honorifique, M. Leloup a organisé un banquet présidé par le brave Raspail et auquel prirent part les personnes qui lui doivent la vie. Nous sommes convaincus que le terre-neuve a compris fort bien les motifs de ce repas. Et s'il n'a pas pris la parole au dessert, il n'en a pas moins pensé !!

Princes chrétiens. — A la suite de la Réforme protestante, il ne restait plus en Allemagne que deux familles princières catholiques, celle d'Autriche et celle de Bavière. Depuis lors, les retours à l'Eglise ont été assez fréquents. Actuellement, on compte 52 princes catholiques. La maison de Saxe-Wettin en a 24, celle de Hohenzollern 8, le Wurtemberg 9, la principauté de Lippe 8 et de Mecklembourg 3. Dans le Grand-Duché de Bade et au Wurtemberg, les princes catholiques arriveront bientôt au trône. Alors, toute l'Allemagne du Sud sera gouvernée par les catholiques.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 137 du *Pays du Dimanche* :

539. LOGOGRIPHE.

Sirop. Pois.

540. RÉBUS GRAPHIQUE.

Emile Augier.

Fin de la réponse à une invitation.

541. DEVISE.

Catinat.

542. MOTS EN TRIANGLE.

CREMONE
RACINE
ECHEC
MIEL
ONC
NE
E

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Marguerite de l'Ajoie à Fribourg ; Un groupe de Romands à Loerrach (Baden) ; Ricki admirant les beautés du Chasseron et du Mont Aupert ; Hector partant pour la plaine de Plainpalais.

547. SYNONYMES.

Les *Synonymes* des mots suivants formeront par leurs initiales, le commencement d'un Proverbe :

Hélène. — Aviron. — Incertain. — Complèr. — Refuser. — Pourvoir. — Bruit. — Avis. — Canot. — Réception. — Abime. — Economie. — Dépendance.

548. CONTRAIRES.

Les *Contraïres* des mots suivants formeront, par leurs initiales, la fin du Proverbe :

Paix. — Enrichir. — Gaucherie. — Heureux. — Aurore. — Précéder. — Enclume. — Obscurcir. — Rusé. — Crédule. — Simplicité. — Affirmer. — Perdre. — Large. — Roi.

549. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

XX XXX XX 1. Légume.
XXX XXX XX 2. Masque la fenêtre.
XX XX XXX 3. Chef d'armée.

550. MOYENS MNÉMONIQUES.

Quel est le poète du dix-huitième siècle, dont l'initiale du Nom est la même que celle de son Lieu de naissance et de son principal Ouvrage ?

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 11 courant.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Bassecourt. — Le mardi 4 septembre, à 8 heures du soir, pour décider si on révisera les articles 42 et 43 du règlement d'organisation, passer le compte de la construction de la halle et celui de la tour de l'église, décider des réparations.

Délémont. — Assemblée bourgeoise le 9, à 10 1/2 h., pour statuer sur un emprunt.

Moutier. — Le lundi 10, à 8 heures du soir, pour passer les comptes, modifier des articles du règlement, nommer un conseiller etc...

Rossemaison. — Le 2, à 1 h., pour nommer un régent.

Vicques. — Assemblée bourgeoise le 9, à 2 heures, pour ratifier l'acquisition d'une maison.

Undervelier. — Le 2 septembre, à 2 h., pour nommer un instituteur.

Cote de l'argent

du 29 août 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 108. — le kilo.
Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 110. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.